

Histoire

DU MOYEN ÂGE AUX TEMPS MODERNES

À l'école primaire, les élèves ont abordé le Moyen Age et les Temps modernes essentiellement à travers l'histoire nationale ou le retentissement national d'événements mondiaux.

Le programme de cinquième s'ouvre par la découverte de la naissance de l'islam (fait religieux) et de l'islam médiéval (civilisation). Le reste du programme couvre une période au cours de laquelle la civilisation médiévale européenne s'est élaborée (christianisme, féodalité, lente émergence de l'État). L'Europe a connu ensuite, à partir de la fin du XVe siècle, des bouleversements culturels et intellectuels, l'ouverture, jusque-là limitée, vers les autres mondes et l'affirmation de l'État.

La place de l'histoire des arts est importante dans chacune des parties du programme, dans la mesure même où ce programme est orienté essentiellement vers l'étude de grandes civilisations entre le VIIe siècle et la fin du XVIIe siècle.

Au cours de cette seconde année de collège, les élèves continuent à se familiariser avec différents types de sources historiques. Ils apprennent à les situer dans le temps et dans un contexte donné. En lien avec les

progressions souhaitées en français, ils doivent être capables de construire, à l'oral comme à l'écrit, des récits organisés plus développés.

Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.

Dans le cadre d'une adaptation de ce programme aux différentes zones de l'AEFE et lorsque la possibilité se présente, les professeurs sont invités à s'appuyer sur des ressources ou exemples locaux, nationaux et/ou régionaux. Il convient toutefois de respecter l'esprit du programme officiel et de ne pas s'abandonner à une histoire trop exclusivement locale, voire régionale.

Thème 1 : LES DEBUTS DE L'ISLAM (environ 10% du temps consacré à l'histoire) (éventuellement 15% dans les pays particulièrement concernés par l'islam)	
CONNAISSANCES Les musulmans sont abordés dans le contexte de la conquête et des premiers empires arabes , dans lequel la tradition islamique est écrite (VIIe - IXe siècle). Quelques uns des récits de la tradition (Coran...) sont étudiés comme fondements de l'islam. L'extension et la diversité religieuse et culturelle de l'islam médiéval sont présentées au temps de l'empire omeyyade ou de l'empire abbasside.	DEMARCHES L'étude commence par la contextualisation des débuts de l'islam . Elle est fondée sur des sources historiques, le récit d'un événement (la conquête de la Palestine—Syrie, de l'Égypte...) ou d'un personnage. Les textes (Coran, Hadiths et Sunna, Sira) sont datés en relation avec ce contexte. Ils permettent d'aborder le personnage de Mahomet. L'étude est conduite à partir de la vie urbaine (à Damas, Cordoue, Bagdad...) et/ou de personnages (Moawwiya et Ali, Haroun el Rachid...). Elle comprend la présentation d'une mosquée . Elle débouche sur une carte qui situe le monde musulman médiéval par rapport à ses voisins.
CAPACITES Connaître et utiliser les repères suivants - L'Hégire : 622 - L'extension de l'islam à l'époque de l'empire omeyyade ou abbasside sur une carte du bassin méditerranéen Raconter et expliquer - Un épisode de l'expansion musulmane - Quelques épisodes de la tradition musulmane significatifs des croyances Décrire	

- Une mosquée (Médine, Damas, Cordoue...)
- Une ville (Bagdad, Damas, Cordoue...)

II - L'OCCIDENT FÉODAL, XI^{ème} - XV^{ème} siècle

(environ 40% du temps consacré à l'histoire)

(environ 30% lorsque des approfondissements spécifiques sont mis en œuvre sur les thèmes I, III ou IV)

Thème 1 - PAYSANS ET SEIGNEURS

CONNAISSANCES

La seigneurie est le cadre de l'étude des conditions de vie et de travail des communautés paysannes et de l'aristocratie foncière ainsi que de leurs relations.

DÉMARCHES

La France est le cadre privilégié de l'étude, située au moment où le village médiéval se met en place.

L'étude est conduite à partir :

- d'images tirées d'œuvres d'art, d'hommes et de femmes dans les travaux paysans ;
- de l'exemple d'une seigneurie réelle (et non de son schéma virtuel) avec le château fort, un village et son organisation ;
- d'images ou des récits médiévaux au choix témoignant du mode de vie des hommes et des femmes de l'aristocratie.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- La naissance du village médiéval : Xe – XIe siècle
- d'une seigneurie

Décrire quelques aspects

- d'un village médiéval,
- du travail paysan au Moyen Âge,
- du mode de vie noble.

En fonction de la localisation de l'établissement, on peut choisir un autre cadre privilégié d'étude différent de la France.

Thème 2 - FEODaux, SOUVERAINS, PREMIERS ÉTATS

CONNAISSANCES

L'organisation féodale (liens « d'homme à homme », fief, vassal et suzerain) et l'émergence de l'État en France qui s'impose progressivement comme une autorité souveraine et sacrée.

DÉMARCHES

La France est le cadre privilégié de l'étude. Celle-ci est conduite à partir d'exemples au choix :

- de personnages significatifs de la construction de l'État en France : Philippe Auguste, Blanche de Castille, Philippe IV le Bel et Guillaume de Nogaret, Charles VII et Jeanne d'Arc, Louis XI...),
- ou
- d'événements significatifs de l'affirmation de l'État (la bataille de Bouvines, le procès des Templiers, le sacre de Charles VII...).

A la fin de l'étude, les élèves découvrent une carte des principales monarchies de l'Europe à la fin du XV^e siècle.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Un événement significatif de l'affirmation de l'État en France
- Une carte de l'évolution du domaine royal et des pouvoirs du roi en France, Xe - XV^e siècle

Décrire et expliquer le système féodal comme organisation de l'aristocratie, puis comme instrument du pouvoir royal

Selon la zone de l'établissement, on pourra approfondir l'étude de la carte des principales monarchies de l'Europe à la fin du XV^{ème} siècle.

On pourra aussi consacrer un court développement à l'organisation étatique du pays de l'établissement à la fin du XV^{ème} siècle et, dans ce cas, proposer un repère significatif (date, événement, acteur...). Pour y parvenir, on réduira le temps consacré à l'étude de l'émergence de l'État en France.

Thème 3 - LA PLACE DE L'ÉGLISE	
<p>CONNAISSANCES On fait découvrir quelques aspects du sentiment religieux. La volonté de l'Église de guider les consciences (dogmes et pratiques, lutte contre l'hérésie, inquisition...) et sa puissance économique et son rôle social et intellectuel (insertion dans le système seigneurial, assistance aux pauvres et aux malades, universités...) sont mises en évidence.</p>	<p>DÉMARCHES L'étude est conduite à partir: - de l'exemple au choix d'une abbaye et de son ordre religieux masculin ou féminin ; - de l'exemple au choix d'une église romane et une cathédrale gothique, dans leurs dimensions religieuse, artistique, sociale et politique ; - de l'exemple au choix d'une œuvre d'art: statuaire, reliquaire, fresque, chant... ; - de l'exemple au choix d'un grand personnage religieux, homme ou femme.</p>
<p>CAPACITÉS Connaître et utiliser les repères suivants - L'âge des églises romanes : Xe - XIIe siècle - L'âge des églises gothiques : XIIe – XVe siècle Raconter quelques épisodes de la vie d'un grand personnage religieux, homme ou femme Décrire une abbaye et expliquer son organisation Décrire une église</p>	
<p>Selon la zone de l'établissement, on pourra confronter l'étude d'une œuvre d'art ou d'un monument religieux d'Europe avec une œuvre d'art ou un monument à caractère religieux extra européen (exemple : Angkor au XIIIe siècle...)</p>	

Thème 4 - L'EXPANSION DE L'OCCIDENT	
<p>CONNAISSANCES L'expansion de l'Occident, d'abord économique (développement du commerce, affirmation des marchands et des banquiers) est aussi religieuse et militaire (<i>Reconquista</i>, croisades). Elle se concrétise dans le développement de villes.</p>	<p>DÉMARCHES L'étude est conduite à partir: - d'un exemple au choix d'un circuit commercial et de ses pôles ou d'une famille de banquiers ou de marchands ; - d'un exemple au choix d'une grande ville et de son architecture ; - d'un exemple au choix de l'expansion de la chrétienté occidentale.</p>
<p>CAPACITÉS Connaître et utiliser les repères suivants - Première croisade : 1096-1099 - Les espaces de l'expansion de la chrétienté sur une carte de l'Europe et de la Méditerranée, XIe– XIVe siècle Raconter et expliquer un épisode des croisades ou de la <i>Reconquista</i>. Décrire quelques aspects de l'activité d'un marchand et d'un banquier d'une ville commerçante</p>	
<p>Selon la zone de l'établissement, on privilégiera l'étude de l'expansion de la chrétienté occidentale en choisissant l'exemple de la <i>Reconquista</i> ou celui des croisades</p>	

III –REGARDS SUR L'AFRIQUE (environ 10% du temps consacré à l'histoire) (environ 15% lorsque des approfondissements sont mis en œuvre dans ce thème)	
<p>CONNAISSANCES Une civilisation de l'Afrique subsaharienne (au choix), ainsi que les grands courants d'échanges des marchandises, saisis dans leurs permanences (le sel et l'or du Soudan, les esclaves...) entre le VIIIe et le XVIe siècle. Les traites orientale, transsaharienne et interne à l'Afrique noire : les routes commerciales, les acteurs et les victimes du trafic.</p>	<p>DÉMARCHES L'étude articule le temps long de l'histoire africaine entre le VIIIe et le XVIe siècle et l'exemple, au choix, d'une civilisation de l'Afrique subsaharienne parmi les suivantes : - l'empire du Ghana (VIIIe - XIIe siècle) ; - l'empire du Mali (XIIIe- XIVe siècle) ; - l'empire Songhaï (XIIIe – XVIe siècle) ; - le Monomotapa (XVe - XVIe siècle). L'étude de la naissance et du développement des traites négrières est conduite à partir de l'exemple au choix d'une route ou d'un trafic des esclaves vers l'Afrique du Nord ou l'Orient et débouche sur une carte des courants de la traite des noirs avant le XVIe siècle.</p>
<p>CAPACITÉS Connaître et utiliser les repères suivants - La période et la situation de la civilisation de l'Afrique subsaharienne choisie par le professeur - La conquête et l'expansion arabo-musulmane en Afrique du Nord et en Afrique orientale - Carte de l'Afrique et de ses échanges entre le VIIIe et le XVIe siècle</p>	

Décrire quelques aspects

- d'une civilisation de l'Afrique subsaharienne et de sa production artistique
- de la traite orientale ou de la traite transsaharienne

IV. VERS LA MODERNITÉ, fin XVIe – XVIIe siècle

(environ 40% du temps consacré à l'histoire)

(environ 45% lorsque des approfondissements sont mis en œuvre dans ce thème)

Thème 1 - LES BOULEVERSEMENTS CULTURELS ET INTELLECTUELS (XVIe – XVIIe siècle)**CONNAISSANCES**

Entre le XVIe et le XVIIe siècle, l'Europe connaît des bouleversements culturels, religieux et scientifiques qui donnent une nouvelle vision du monde et de l'homme.

- **Les découvertes européennes, la conquête et la constitution d'empires** ouvrent le monde aux Européens.

- **La Renaissance** renouvelle les formes de l'expression artistique;

- **La crise religieuse** remet en cause l'unité du christianisme occidental (Réformes) au sein duquel les confessions s'affirment et s'affrontent (catholiques, protestants) ;

- **La révolution de la pensée scientifique** aux XVIe et XVIIe siècles introduit une nouvelle conception du monde.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir d'exemples au choix qui sont replacés dans le contexte général de l'histoire de l'Europe et du monde.

Ouverture au monde :

- un voyage de découverte et un épisode de la conquête ;
- une carte des découvertes européennes et des premiers empires.

Bouleversements culturels :

- la vie et l'œuvre, d'un artiste ou d'un mécène de la Renaissance ou un lieu et ses œuvres d'art ;
- une carte des foyers et de la diffusion de la Renaissance.

La crise religieuse de la chrétienté :

- un personnage lié aux Réformes ou un événement ;
- une carte de l'Europe en 1648.

L'évolution de la pensée scientifique :

- aspects de la vie et de l'œuvre d'un savant du XVIe siècle ou du XVIIe siècle.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Le premier voyage de Christophe Colomb (1492) ou le voyage de Magellan (1519 -1521) sur une carte du monde
- La Renaissance (XVIe - XVIIe siècle) et ses foyers en Europe
- Le siècle des Réformes et des guerres de religion : XVIe siècle

Raconter et expliquer un épisode des découvertes ou de la conquête de l'empire espagnol d'Amérique

Raconter un épisode de la vie d'un artiste ou d'un mécène **ou décrire** un monument ou une œuvre d'art comme témoignages de la Renaissance.

Raconter un épisode significatif des Réformes (dans les vies de Luther, de Calvin ou d'un réformateur catholique...) **et expliquer** ses conséquences

Raconter un épisode significatif des progrès ou débats scientifiques des XVIe et XVIIe siècles (Copernic ou Galilée...) **et expliquer** sa nouveauté

Selon la zone de l'établissement, on pourra approfondir l'étude des découvertes, de la conquête et de la constitution d'empires européens.

On pourra aussi consacrer un court développement à une civilisation précolombienne et, dans ce cas, proposer un repère significatif (date, événement, acteur...).

Thème 2 - L'ÉMERGENCE DU « ROI ABSOLU »**CONNAISSANCES**

La monarchie française subit une éclipse dans le contexte des conflits religieux du XVIe siècle, à l'issue desquels l'État royal finit par s'affirmer comme seul capable d'imposer la paix civile (1598).

Les rois revendiquent alors un « **pouvoir absolu** » qui atteint son **apogée avec Louis XIV** et se met en scène à Versailles.

DÉMARCHES

L'étude qui est conduite à partir d'exemples au choix:

- de la vie et l'action d'un souverain
- d'un événement significatif

Le château de Versailles et la cour sous Louis XIV, et une œuvre littéraire ou artistique de son règne au choix sont étudiés pour donner quelques images du « roi absolu » et de son rôle dans l'État.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- L'Édit de Nantes, 1598
- L'évolution des limites du royaume, du début du XVIe siècle à 1715
- 1661-1715 : le règne personnel de Louis XIV

Raconter une journée de Louis XIV à Versailles révélatrice du pouvoir du roi

Selon la zone de l'établissement, on pourra confronter brièvement l'exemple du « roi absolu » et de son rôle dans l'État en France avec celui d'un autre souverain puissant, en proposant, dans ce cas, un repère significatif (exemples : Charles Quint ou Soliman le Magnifique ou Henri VIII d'Angleterre au XVI^{ème} siècle...).

Géographie

HUMANITÉ ET DEVELOPPEMENT DURABLE

À l'école primaire, une première approche du développement durable a été opérée dans les enseignements de géographie et de sciences. Une action concrète de développement durable a été étudiée en sixième dans le cadre de l'éducation civique.

Le programme de la classe de 5^{ème} est consacré à la poursuite de l'étude du développement durable. Une étude de cas, placée en tout début de programme permet, en posant les trois dimensions du développement durable, d'appréhender simplement le concept. La première partie du programme s'ouvre sur les hommes, car c'est l'humanité qui est au cœur du développement durable. La deuxième partie aborde la question majeure des inégalités des conditions de vie, de richesses et de développement des sociétés, aux différents niveaux de l'échelle géographique. La troisième partie s'attache aux rapports entre les sociétés et les ressources. Ces rapports sont étudiés sous l'angle du développement durable à travers les questions d'aménagement et d'usage, de préservation et de partage des ressources entre les territoires et entre les hommes.

La démarche géographique privilégie des études de cas à partir desquelles les élèves constatent les inégalités et les déséquilibres, perçoivent les jeux d'acteurs, les impacts des actions des hommes sur l'environnement et mesurent l'importance des choix politiques. Ces études de cas prennent pleinement leur sens par une mise en perspective à d'autres échelles géographiques et parfois de temps. Elles sont choisies de manière à ce que les

élèves puissent poursuivre le parcours des différentes parties du monde.

En conséquence, les études de cas spécifiques, choisies dans la zone AEFE de l'établissement, seront en nombre volontairement limité. Cependant, lorsque le programme en offre la possibilité (exemples : II, thème 1 ; III, thème 2 ou thème 4...), on privilégie les études de cas se rapportant au pays ou à la zone de l'établissement.

L'apport majeur de la géographie dans l'approche du développement durable repose, outre sa dimension humaine et sociale, sur la prise en compte des échelles. C'est à travers leur maniement que les élèves perçoivent, du local au mondial, l'interdépendance des sociétés comme des territoires.

Au terme de l'année de 5^{ème} les élèves sont capables, confrontés à l'étude d'un territoire, de mobiliser les trois dimensions du développement durable. Ils ont construit une connaissance claire des grandes oppositions du monde et des enjeux auxquels est confrontée l'humanité.

L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

I - LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (environ 25% du temps consacré à la géographie)	
Thème 1 – LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
CONNAISSANCES Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement durable dans un territoire sont précisés, définis et mis en relation.	DÉMARCHES Ces enjeux sont abordés à partir d'une étude de cas : - un enjeu d'aménagement dans un territoire (déchets, transports et déplacements, équipement touristique et de loisirs...) L'étude de cas débouche sur une approche de la notion de développement durable
CAPACITÉS Identifier les principaux enjeux du développement durable dans le territoire étudié	

Thème 2 - LES DYNAMIQUES DE LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	
CONNAISSANCES Croissance démographique et développement La population mondiale continue d'augmenter même si le rythme de cette croissance se ralentit. La croissance démographique est mise en relation avec les enjeux du développement durable, aux différentes échelles. Des fronts pionniers étendent le peuplement sur les marges de certains foyers de population.	DÉMARCHES Une étude de cas au choix : - l'Inde ; - la Chine. Une étude de cas au choix : un front pionnier - en Amérique latine, - en Afrique. Ces études de cas sont mises en contexte sur les planisphères de la croissance de la population et sur celui du développement humain.
CAPACITÉS	

<p>Localiser et situer les Etats les plus peuplés du monde Décrire l'évolution démographique de l'Inde ou de la Chine Décrire et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la relation entre croissance démographique et besoins des populations - un paysage d'un front pionnier <p>Localiser et situer le front pionnier sur le planisphère des grands foyers de peuplement Identifier trois grands types d'évolution démographique à partir du planisphère de la croissance démographique</p>

<p>II - DES SOCIÉTÉS INÉGALEMENT DÉVELOPPÉES (environ 35% du temps consacré à la géographie) On traitera seulement deux des trois premiers thèmes. Le thème 4 est obligatoire.</p>

Thème 1 - DES INÉGALITÉS DEVANT LA SANTÉ	
<p>CONNAISSANCES Santé et développement L'amélioration de la santé au niveau mondial coexiste avec des inégalités sanitaires à toutes les échelles qui sont mises en relation avec les inégalités de développement.</p>	<p>DÉMARCHES Une étude de cas au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une pandémie et sa diffusion dans le monde ; - les infrastructures sanitaires dans un pays développé et dans un pays pauvre. <p>Cette étude débouche sur le constat des inégalités sanitaires dans le monde.</p>
<p>CAPACITÉS Localiser et situer les deux pays dont les infrastructures sanitaires ont été étudiées Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pandémie étudiée, - les principales inégalités dans l'accès aux soins à partir de planisphères thématiques (vaccination, nombre de médecins...) <p>Lire et décrire des planisphères de l'espérance de vie, de la mortalité infantile, de la pandémie</p>	

Thème 2 - DES INÉGALITÉS DEVANT L'ALPHABÉTISATION	
<p>CONNAISSANCES Éducation et développement L'inégal accès à l'éducation et au savoir représente un frein majeur au développement, en particulier lorsqu'il touche les femmes. Les inégalités en ce domaine sont mises en relation avec les inégalités de développement.</p>	<p>DÉMARCHES On confronte des cartes de l'accès à l'éducation et de la richesse à l'échelle mondiale. Elles sont expliquées à partir des exemples comparés de l'alphabétisation et de l'accès à l'éducation dans un pays pauvre et dans un pays développé.</p>
<p>CAPACITÉS Localiser et situer les deux pays étudiés Décrire la situation de l'alphabétisation et de l'accès à l'éducation dans un pays pauvre et dans un pays développé Lire et décrire les principales inégalités sur un planisphère de l'alphabétisation ou de l'accès à l'éducation</p>	

Thème 3 - DES INÉGALITÉS DEVANT LES RISQUES	
<p>CONNAISSANCES Risques et développement L'inégale vulnérabilité des sociétés face aux risques est le résultat de différents facteurs parmi lesquels le niveau de développement occupe une place majeure. L'action de l'homme dans l'aménagement des territoires et sa perception des risques aggravent ou réduisent l'exposition aux risques.</p>	<p>DÉMARCHES Deux études de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans un pays développé, - dans un pays pauvre. <p>La comparaison démontre que deux aléas d'intensité voisine frappant deux sociétés différentes peuvent provoquer des dommages de nature et d'ampleur inégales. Ces études de cas sont mises en contexte au niveau mondial en s'appuyant sur des planisphères que l'on confronte (répartition de la population, risques naturels, Indice de Développement Humain...).</p>
<p>CAPACITÉS Localiser et situer les deux pays étudiés Décrire une catastrophe naturelle et ses conséquences Expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la différence entre les conséquences d'une catastrophe dans un pays du Nord et dans un pays du Sud. - la relation entre vulnérabilité et développement 	

Thème 4 - LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE (obligatoire)	
<p>CONNAISSANCES Pauvreté et développement Une part importante de l'humanité vit dans la pauvreté. La pauvreté constitue un frein au développement et un accélérateur des crises environnementales.</p>	<p>DÉMARCHE :</p> <p>Des exemples appuyés sur des paysages permettent de décrire les conditions de vie de populations pauvres. Les inégalités socio-spatiales sont prises en compte aux différentes échelles. À l'échelle mondiale des cartes et des indicateurs statistiques (indicateurs de pauvreté humaine, de richesse et de développement humain) sont confrontés pour mettre en évidence les inégalités de</p>

	développement.
CAPACITÉS	
Décrire :	
- les conditions de vie d'une population pauvre	
- les inégalités à différentes échelles.	
Lire et décrire une carte significative de la richesse et de la pauvreté dans l'espace mondial	
Localiser et situer les pays les plus pauvres du monde	

III- DES HOMMES ET DES RESSOURCES (environ 35% du temps consacré à la géographie) On traitera seulement trois thèmes parmi les cinq suivants	
Thème 1 - LA QUESTION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES	
CONNAISSANCES La sécurité alimentaire mondiale Elle dépend de plusieurs paramètres : l'augmentation des productions et leur qualité pour répondre à une demande croissante, les échanges des ressources agricoles à travers le monde et la préservation de l'environnement.	DÉMARCHES Une étude de cas au choix : - Étude comparée de la situation alimentaire dans deux sociétés différentes. - Le Brésil. L'étude de cas est replacée dans le contexte mondial à partir de cartes et de données statistiques concernant la production agricole et l'alimentation dans le monde.
CAPACITÉS	
Localiser et situer les pays étudiés	
Décrire et expliquer une situation alimentaire (sous alimentation, famine...)	
Localiser et situer , pour quelques produits agricoles majeurs, les grandes régions de production et de consommation dans le monde.	

Thème 2 - LA QUESTION DE L'ACCÈS À L'EAU	
CONNAISSANCES La ressource en eau L'eau douce est une ressource partiellement renouvelable et inégalement répartie. Sa rareté engendre des conflits et nécessite des arbitrages. Des aménagements sont nécessaires pour garantir l'accès à l'eau.	DÉMARCHES Une étude de cas au choix: L'exploitation, la consommation et la distribution de l'eau : - dans un pays du Maghreb - en Australie. L'étude de cas est mise en contexte au niveau mondial en s'appuyant sur des cartes et des données statistiques : inégal accès des hommes à l'eau, conflits pour l'eau.
CAPACITÉS	
Localiser et situer :	
- les régions où l'eau douce est abondante et les régions où elle est plus rare.	
- les régions où une partie importante de la population n'a pas accès à une eau saine.	
Décrire un conflit pour l'eau en mobilisant plusieurs niveaux d'échelles	

Thème 3 - GÉRER LES OCÉANS ET LEURS RESSOURCES	
CONNAISSANCES Les ressources océaniques La gestion et le partage des ressources océaniques constituent un enjeu et une source de rivalités entre les États, en partie régulées par le droit international.	DÉMARCHES Une étude de cas au choix: Une zone de pêche - dans l'Atlantique nord ; - en zone tropicale. Cette étude débouche sur la question de la gestion durable de la ressource océanique et des rivalités que suscite son exploitation.
CAPACITÉS	
Localiser et situer la zone de pêche choisie.	
Décrire les enjeux et les acteurs d'un conflit lié à la pêche	

Thème 4 - MÉNAGER L'ATMOSPHÈRE	
CONNAISSANCES La qualité de l'air A toutes les échelles, du global (réchauffement climatique) au local (pollution de l'air urbain) les activités humaines et économiques ont un impact sur l'atmosphère. Des politiques sont mises en œuvre à tous les niveaux d'échelle pour réguler cet impact.	DÉMARCHES Une étude de cas au choix: La qualité de l'air - dans une grande ville d'Amérique du Nord ; - dans une grande ville d'Europe. L'étude est mise en perspective à l'échelle mondiale à l'aide de la carte des pays émetteurs de gaz à effet de serre. La question de l'évolution du climat mondial est replacée dans une perspective historique.
CAPACITÉS	
Expliquer les évolutions de la qualité de l'air à l'échelle d'une agglomération	
Localiser et situer les principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre et établir une relation avec le niveau de développement et les choix énergétiques.	

Thème 5 - LA QUESTION DE L'ÉNERGIE	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>La ressource énergétique La consommation mondiale d'énergie connaît une hausse accélérée et pour l'essentiel repose sur des énergies fossiles. L'éloignement entre les foyers de production d'énergie fossile et les principales zones de consommation suscite un trafic planétaire. Le contexte d'épuisement progressif nourrit des tensions géopolitiques et accélère la recherche de solutions (énergies de substitution, économies d'énergie...).</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas au choix : Les enjeux des hydrocarbures - de la Russie ; - du Moyen-Orient. L'étude de cas est mise en perspective en abordant la question des réserves, de la production et des exportations mondiales d'hydrocarbures ainsi que leur poids dans les économies.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Décrire les enjeux énergétiques des hydrocarbures de la Russie ou du Moyen-Orient Localiser et situer : - les principaux pays consommateurs d'énergie - les principaux pays producteurs d'énergie fossile Expliquer le lien entre croissance des besoins en énergie et croissance économique</p>	

IV - UNE QUESTION AU CHOIX (environ 5% du temps consacré à la géographie)
Le choix est laissé au professeur de développer un des thèmes du programme ou de répondre aux questions que l'actualité peut susciter de la part des élèves.

ÉDUCATION CIVIQUE

LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire, la classe de cinquième a pour finalité d'amener l'élève à se confronter à la diversité humaine et à reconnaître l'altérité.

Valeur construite dans le temps, l'égalité républicaine est déterminante pour compenser et corriger les inégalités.

Les lois protègent les biens et les personnes et fixent les cadres de la vie en société.

La sécurité face aux risques majeurs est présentée en liaison avec le programme de géographie.

Les élèves utilisent les notions de diversité, d'égalité, de sécurité et sont amenés à percevoir leur articulation.

A l'issue de la cinquième, chaque élève est capable d'identifier les valeurs essentielles permettant la vie en société.

I - DES ÊTRES HUMAINS, UNE SEULE HUMANITÉ (environ 30% du temps consacré à l'éducation civique)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Thème 1 - Différents mais égaux, égalité de droit et discriminations. Même s'il existe des différences entre les individus et une grande diversité culturelle entre les groupes humains, nous appartenons à la même humanité. Assimiler les différences de cultures à des différences de nature conduit à la discrimination et au racisme.</p> <p>Thème 2 - Les identités multiples de la personne. L'identité légale permet d'identifier et de reconnaître la personne. L'identité personnelle est riche d'autres aspects : familiaux, culturels, religieux, professionnels... Elle se construit par des choix.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>L'étude d'un exemple de discrimination et de racisme appuyé sur un texte littéraire ou un fait d'actualité permet de les définir et de montrer leurs conséquences pour ceux qui en sont victimes.</p> <p>On s'appuie sur des exemples de figures littéraires ou sur l'expérience et les représentations des élèves pour montrer que l'identité est à la fois singulière, multiple et partagée.</p>
<p>DOCUMENTS DE REFERENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (art. 1) - Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (art. 2, 3) - Loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 dite Loi Pleven (art. 1 à 3) - Extraits de la loi n° 2003-516 du 18 juin 2003 relative à la dévolution du nom de famille - Code Pénal (art. 225-1, 225-2) - Code Civil (art. 60, 61) 	

II - L'ÉGALITÉ, UNE VALEUR EN CONSTRUCTION (environ 40% du temps consacré à l'éducation civique)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Thème 1 - L'égalité : un principe républicain L'égalité est un principe fondamental de la République. Elle est le résultat de conquêtes historiques progressives et s'inscrit dans la loi.</p> <p>Thème 2 - Responsabilité collective et individuelle dans la réduction des inégalités. Les inégalités et les discriminations sont combattues par des actions qui engagent les citoyens individuellement et collectivement. Les politiques visant à lutter contre les inégalités et les discriminations font l'objet de débats entre les citoyens, entre les mouvements politiques et sociaux.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>L'étude est centrée sur le rôle de la redistribution dans la réduction des inégalités. La fonction de la fiscalité et de la protection sociale est explicitée à partir d'exemples : progressivité de l'impôt sur le revenu, principes de la sécurité sociale. Le principe de contribution est un aspect décisif de la responsabilité individuelle.</p> <p>Le problème de l'égalité entre les femmes et les hommes aujourd'hui est pris en exemple. Les exemples d'un service public et d'une action associative complètent l'étude.</p>
<p>DOCUMENTS DE REFERENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (art. 1) - Préambule de la constitution de 1946 (alinéas 3, 10 et 11) - Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (art. 1 et 7) - Loi n° 2000-493 du 06 juin 2000 sur la parité politique - Code civil (Art 311-21 -1 et 311- 23) 	

III. LA SÉCURITÉ ET LES RISQUES MAJEURS (environ 20% du temps consacré à l'éducation civique)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>La notion de risque majeur est étudiée en liaison avec le programme de géographie.</p> <p>L'État et les collectivités territoriales organisent la protection contre les risques majeurs et assurent la sécurité sur le territoire national.</p> <p>La sécurité collective requiert la participation de chacun.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Dans le cadre du collège, l'élève est initié aux règles essentielles de sécurité, en fonction des risques liés à sa localisation. D'autres exemples précis pris dans l'actualité, sur le territoire national et dans le monde complètent l'étude.</p>
<p>DOCUMENTS DE REFERENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plans de prévention des risques 	

IV - AU CHOIX : UNE ACTION SOLIDAIRE (environ 10% du temps consacré à l'éducation civique)	
<p>Les élèves découvrent ce qu'est une action collective à finalité de solidarité, par une étude de cas ou par la mise en oeuvre d'un projet, par exemple dans le cadre du développement durable.</p> <p>L'investissement personnel passe par une prise de contact avec des acteurs associatifs, des relais extérieurs impliqués dans des actions concrètes.</p> <p>L'objectif est d'initier les élèves à la prise de responsabilité dans un groupe, pratiquer l'échange d'idées et leur mise en application concrète par des démarches adéquates autour de thèmes adaptés à l'environnement des élèves.</p>	